

Service économique régional de Nairobi

Nairobi, le 23 décembre 2019

Rédigé par S. Malinbaum

Revue par B. Gauthier

Kenya : Le commerce extérieur du Kenya en 2018

En 2018, le Kenya a enregistré un déficit commercial de 11,4 Mds USD soit 12,9 % du PIB, soit un creusement de 438 MUSD par rapport à 2017 (+4,0 %). Ce léger creusement du déficit s'explique d'abord par une hausse des importations de pétrole (+590 MUSD), imputable à l'augmentation des prix du baril de pétrole (+ 27 % sur l'année 2018), et plus modestement celle des machines industrielles (+ 140 MUSD). A l'inverse, les importations alimentaires enregistrent une forte baisse (- 653 MUSD) pour retrouver leur niveau antérieur à 2017 – année marquée par une forte hausse des importations alimentaires liée aux mauvaises récoltes, conséquence de la vague de sécheresse qui a sévi de septembre 2016 à fin 2017. De leur côté, les exportations enregistrent une hausse de 305 MUSD, portée notamment par celle des produits horticoles (+ 108 MUSD).

La structure des échanges commerciaux du Kenya reste la même : les deux premiers postes d'exportations – thé et horticulture – représentent la moitié des exportations totales du Kenya alors que le pays importe principalement des intrants industriels et des machines, postes qui constituent encore la moitié des importations totales du pays.

Depuis les années 2000, la part de marché de l'Union Européenne est en recul au profit des économies émergentes. Les principaux fournisseurs du Kenya restent la Chine et l'Inde avec respectivement 21 % (3,7 Mds USD) et 10 % (1,8 Mds USD) des importations totales, suivis par l'Arabie Saoudite (1,7 Mds USD). La sous-région est-africaine demeure la première destination des exportations kényanes, suivie par l'Union Européenne. A lui seul, l'Ouganda reçoit 10 % des exportations kényanes.

1. En 2018, le déficit commercial du Kenya, à 12,9 % du PIB, s'est résorbé

Le déficit commercial kényan a ainsi atteint 11,4 Mds USD en 2018, soit un creusement de 438 MUSD par rapport au déficit de 11,0 Mds USD enregistré en 2017. Rapporté au PIB, il s'est en tout cas résorbé en 2018 (12,9 % du PIB contre 13,8 % en 2017). En effet, certes, en valeur, le déficit commercial est reparti à la hausse en 2018 (+3,6 % par rapport à 2017), mais cette hausse demeure toutefois moindre que celle du PIB (+11,7 % entre 2017 et 2018). Le déficit demeure ainsi à un niveau faible au regard de l'historique kényan. Le commerce kényan est en effet structurellement déficitaire, avec un solde commercial passé de 7,6 % du PIB en moyenne par an entre 1980 et 2000 à 14,4 % du PIB depuis 2000. Le creusement du déficit est étroitement corrélé au modèle de croissance kényan, fondé sur la consommation et l'investissement public dans les infrastructures. Le niveau annuel moyen des importations sur la période 2000-2018 s'élève à 26,4 % du PIB, alors que le niveau moyen des exportations n'atteint que 11,9 % du PIB pour la même période.

Les importations, en valeur, ont augmenté de 672 MUSD, une hausse liée à celle de la facture pétrolière. La valeur des importations de pétrole a augmenté de 618 MUSD et a atteint

2,9 Mds USD contre 2,3 Md USD l'année précédente. Cette augmentation est liée à la hausse des prix, de près de 27 % sur l'année 2018 ; les quantités importées sont pour leur part restées stables. Le poste « carburant-lubrifiants » représente désormais 16,1% du total des importations contre 12,8 % en 2016. En 2018, les produits pétroliers sont ainsi devenus le second poste d'importations (troisième auparavant) derrière les fournitures industrielles (cf. infra).

La hausse des importations a toutefois été contenue grâce à la baisse des importations alimentaires. En 2017, la valeur des importations kényanes avait augmenté de 18,8 % pour atteindre 16,7 Mds, (21,1% du PIB contre 19,8 % du PIB en 2018). Cette hausse, conjoncturelle, était concentrée dans les importations de biens alimentaires, qui avaient augmenté de 55 % entre 2016 et 2017, et ce principalement à cause de la vague de sécheresse qui a sévi de septembre 2016 à fin 2017 et a impacté négativement l'ensemble des récoltes. En 2018, les importations alimentaires ont baissé de 653 MUSD (0,7 point de PIB) pour recouvrer leur niveau antérieur à 2017 (en-deçà de la barre des 20 % du PIB).

Les exportations kényanes ont pour leur part légèrement augmenté à 6,1 Mds USD (contre 5,8 Mds USD en 2017), tirées notamment par la hausse des exportations horticoles. Les exportations ont enregistré une légère hausse en 2018 (254 MUSD), en dépit de la baisse en valeur du premier poste d'exportations, à savoir le thé. Les exportations de thé ont en effet chuté de 65 MUSD entre 2017 et 2018, passant de 1 428 MUSD en 2017 à 1 232 MUSD en 2018. Cette baisse n'est pas liée à celle de la production mais à la dégradation des cours du thé sur les marchés internationaux, évaluée à 12,4 % sur l'année 2018 (effet-prix). Cette baisse a été compensée par la hausse des exportations horticoles (+120 MUSD), qui s'explique d'abord par une hausse du poste « Préparations et conserves de fruits (sauf jus) et de légumes » (+75 MUSD). Un tel essor des exportations de produits transformés (avocats semi-congelés, pulpe de fruit, plats préparés à base de légumes, etc.) traduit une amélioration de la valeur ajoutée le long des chaînes de valeur agricoles kényanes. Plus marginalement, il convient de souligner l'essor d'autres postes à l'export (pièces détachées : +42 MUSD, habillement : +28 MUSD, ilménite : +16 MUSD, engrais : +12 MUSD, etc.).

2. Les données sectorielles reflètent une forte asymétrie dans les rapports

La structure des importations kényanes est dominée par les importations de biens d'équipement industriel, et évolue peu depuis dix ans. A eux deux, les postes « intrants industriels » (34,7 %) et « machines et équipements » (16,5 %), qui alimentent l'effort d'investissement du pays ont représenté la moitié du total (51,1 %). Reflétant la hausse des cours mondiaux du baril, les carburants et lubrifiants deviennent en 2018 le second poste d'importation du pays (troisième auparavant), avec 19,1 % du total. Cette tendance devrait toutefois s'inverser en 2019, avec la nouvelle baisse des cours du pétrole.

La structure des exportations est l'inverse de celle des importations, marquant une forte asymétrie dans les échanges commerciaux du pays avec le reste du monde. Les exportations alimentaires et de boissons représentent à elles-seules 48 % du total, une part en hausse constante depuis dix ans ; ce poste ne représentait que 43,8% des échanges en 2007. Les deux premiers produits exportés sont le thé (25,6 %) et l'horticulture – fleurs coupées, légumes verts – à 22,9 % du total. A l'inverse, les intrants industriels, qui constituent le

deuxième poste d'exportations, poursuivent leur trajectoire baissière, à 23,5% en 2018 contre 28,7% en 2008. Les biens de consommation représentent pour leur part un quart des exportations totales, et sont constitués par les exportations de vêtements, qui ont bénéficié de l'entrée en vigueur de l'AGOA en 2005, et sont passés de 18 MUSD en 2004 à 337 MUSD en 2018, soit une augmentation de 1772 %¹. Les autres catégories de produits représentent environ 3,2% des exportations du pays. Cette structure des exportations a très peu évolué depuis 2005.

A terme, un rééquilibrage de la balance commerciale est envisageable. En dépit des efforts entrepris par les pouvoirs publics depuis dix ans pour soutenir la ré-industrialisation du pays, notamment dans ses filières historiques – textile, cuirs, mécanique, chimie de transformation – mise à mal par la concurrence des grands émergents, et soutenir ses exportations par la mise en place de dispositifs très incitatif (Export Processing Zone, Special Economic Zone) tout en limitant ses importations (droits de douane très élevés, barrières non-tarifaires restrictives), le Kenya ne parvient pas à rééquilibrer ses échanges avec le monde, marqués par une asymétrie croissante entre des importations de produits manufacturés et des exportations de commodités. Cependant, sous la pression du FMI, le Kenya a adopté en 2018 un plan de consolidation budgétaire qui devrait se traduire par une baisse progressive des dépenses d'investissements publics, ce qui conduira à un ralentissement des grands projets d'infrastructures et de facto à une baisse des importations d'équipements industriels et de machines, qui constituent aujourd'hui la moitié des importations totales du Kenya.

Les exportations devraient pour leur part augmenter à long-terme, portées par le démarrage des exportations de pétrole puisé dans le lac du Turkana ; ces dernières devraient atteindre 60 000 à 80 000 barils par jour à partir de 2022. Enfin, pour son second mandat, le président Kenyatta a déployé l'agenda des « Big 4 », agenda qui met en avant le développement du secteur manufacturier ; une augmentation significative des exportations manufacturières du Kenya, pourrait en découler dans les années à venir, à condition que cette ambition soit réalisée.

3. Une confirmation de la montée en puissance des émergents comme

Les importations kényanes sont dominées par les pays émergents, et la part de marché des pays européens recule continument depuis dix ans. Les premiers pays fournisseurs du Kenya sont asiatiques (66%) et moyen-orientaux (20%). La Chine demeure le premier fournisseur du Kenya, puisque ses exportations ont totalisé 3,7 Mds USD, soit 21,0 % du total des biens importés contre 22,6 % en 2017. Les exportations chinoises sont constituées par des matériaux et équipements de transport pour la construction du Standard Gauge Railway, mais également par des biens de consommation courante – petite électronique, vêtements et chaussures, articles ménagers, etc. L'Inde pour sa part est le second fournisseur du pays avec 1,8 Md USD d'exportations soit 10,5 % du total contre 9,9 % l'année précédente, sur des postes similaires. En 2018, l'Arabie Saoudite, portée par la hausse du prix du pétrole, a supplanté les

¹ *African Growth and Opportunity Act*, traité de libre-échange entre les Etats-Unis et les pays africains, et qui permet à ces derniers d'exporter sans droits ni quotas de nombreuses catégories de biens vers les Etats-Unis. Aujourd'hui, plus de la moitié des produits kényans exportés vers les Etats-Unis dans le cadre de l'AGOA sont des produits textiles.

Emirats Arabes Unis à la troisième place, avec 1,7 Md USD d'importations soit 9,8 % du total. De leur côté, les Emirats Arabes Unis totalisent 8,4 % des importations.

Les Etats-Unis perdent encore une place et se situent désormais en septième position avec 527 M USD soit 3,0% des exportations totales alors que le rang de l'Europe continue de chuter. En 2018, les produits originaires de l'Union Européenne représentaient 2,2 Mds USD soit 12 % du total des exportations contre 17% des exportations totales en 2008.

Les pays africains sont toujours les premiers clients du Kenya. En 2017, l'Afrique est la première région destinataire des exportations kényanes, avec 35 % des exportations totales, suivis par l'Union Européenne (21 %). Les pays du Moyen-Orient cumulent 10 % des exportations kényanes. Si la part de l'Union européenne a diminué dans les exportations du Kenya depuis 2000 - elle s'élevait alors à 30% -, le poids des exportations vers les Pays-Bas, premier client européen, se maintient à 8 % sur les dix dernières années. En revanche, le poids des exportations vers le Royaume-Unis est en baisse constante, passant de 12 % en 2008 à 7 % en 2018.

Parmi les pays africains, les pays de la CAE sont au premier rang avec l'Ouganda qui absorbe 10 % et la Tanzanie 5 % des exportations du Kenya, mais en tendance les exportations kényanes vers la CAE stagnent à 21% des exportations du Kenya en 2018, un niveau équivalent à celui de 2016. Cette inertie est à mettre en relation avec le durcissement des conditions de circulation des biens au sein de la CAE, notamment l'érection de barrières non-tarifaires par la Tanzanie et l'Ouganda pour protéger leur marché de la concurrence kenyane. Les Etats-Unis restent le troisième pays destinataire des exportations kényanes, avec 8% du total. Enfin, le Pakistan se hisse au second rang de premier pays de destination pour les exportations kényanes, mais voit sa part baisser de 11 % en 2017 à 10 % en 2018, baisse imputable à la chute du prix du thé.

Le recul des économies avancées dans les échanges commerciaux du Kenya pourrait se réduire au cours des années à venir. L'accès des biens kényans au marché de l'Union Européenne est fragilisé par l'échec de la signature de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre l'Union Européenne et la Communauté d'Afrique de l'Est. Mais à ce jour, cet accès sans droits ni quotas est maintenu, au moyen d'un règlement temporaire. La suppression de l'accès privilégié au marché européen aurait des conséquences graves pour le Kenya, puisque ses exportations vers le marché européen représentent le quart du total.

On constate par ailleurs un dynamisme certain des exportations européennes dans les postes de consommation courante, qui traduit une demande croissante pour les produits à valeur ajoutée européens – parfums et cosmétiques, produits agro-alimentaires, médicaments, biens d'équipement des ménages.

Enfin à plus long terme, le Kenya devrait conforter son statut de plateforme commerciale régionale, grâce à la mise en service du chemin de fer SGR qui devrait faciliter les échanges avec les pays de la région des Grands Lacs. Enfin, la ratification par le Kenya de l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) le 10 mai 2018, ainsi que l'accord tripartite de libre-échange en cours de négociation entre la CAE, la COMESA et la SADC, devraient faciliter la pénétration des biens kényans dans de nombreux pays africains.

La détérioration de la balance commerciale du Kenya en 2017 relevait de facteurs conjoncturels ; sans surprise, les importations alimentaires sont reparties à la baisse dès 2018, baisse qui a

toutefois était compensée par la hausse de la facture pétrolière. Ainsi, le déficit commercial kényan reste une fragilité structurelle, en témoigne la faible progression des exportations. Pour parer à cette fragilité, le gouvernement tente de favoriser les exportations. A ce titre, plusieurs mesures protectionnistes visant à limiter la compétition sur certains produits (fer, acier, chaussures, meubles, etc.) ainsi qu'un allègement de la facture électrique pour les industriels, ont été inclus dans le nouveau budget 2018-2019. Le Kenya a par ailleurs été le premier pays à ratifier l'accord de libre-échange continental (ZLEC), manifestant ainsi sa volonté d'élargir ses marchés. Enfin, le développement du secteur manufacturier, une des quatre axes prioritaires du second mandat du président Kenyatta (2017-2022), vise à rééquilibrer la structure des échanges du Kenya, en s'appuyant sur le développement de zones économiques spéciales. A ce jour, la stratégie d'industrialisation du Kenya peine toutefois à porter ses fruits.

Annexes

Tableau n°1 : Evolution de la balance commerciale kényane entre 2012 et 2018

	2013		2014		2015		2016		2017		2018		Croissance 2017-2018	Croissance 2013-2018
	MUSD	%	MUSD	%	MUSD	%	MUSD	%	MUSD	%	MUSD	%		
Exportations + reexportations	5 832,4	n.a	6 110,5	n.a	5 931,0	n.a	5 695,2	n.a	5 762,5	n.a	6 016,7	n.a	4%	3,2%
reexportations	541,1	n.a	872,0	n.a	830,0	n.a	704,6	n.a	616,0	n.a	701,5	n.a	14%	29,6%
Exportations domestiques	5 291,3	n.a	5 238,5	n.a	5 099,1	n.a	4 990,6	n.a	5 146,5	n.a	5 315,2	n.a	3%	0,5%
1. Thé	1 215,1	23,0	1 069,1	20,4	1 255,4	24,6	1 226,6	24,6	1 428,2	27,8	1 362,8	25,6	-5%	12,2%
2. Horticulture	1 037,4	19,6	1 104,5	21,1	1 030,2	20,2	1 087,1	21,8	1 099,4	21,3	1 219,8	22,9	11%	17,6%
3. Vêtements et accessoires de vêtements	283,1	5,3	329,3	6,3	288,0	5,6	302,9	6,1	314,7	6,1	337,0	6,3	7%	19,0%
Importations totales	16 411,0	n.a	18 406,7	n.a	16 097,5	n.a	14 105,9	n.a	16 737,0	n.a	17 279	n.a	3%	5,3%
1. Equipement industriel	2 687,4	16,4	2 919,4	15,9	2 160,4	13,4	2 497,9	17,7	2 311,9	13,8	2 478	14,3	7%	-7,8%
2. Pdto pétroliers	2 934,0	17,9	3 328,5	18,1	2 190,8	13,6	1 811,3	12,8	2 278,3	13,6	2 896	16,7	27%	-1,3%
3. Véhicules routiers	967,6	5,9	1 157,8	6,3	1 200,4	7,5	845,7	6,0	826,6	4,9	909	5,2	10%	-6,1%
Total	22 243,4	-	24 517,3	-	22 028,5	-	19 801,1	-	22 499,6	-	23 295	-	4%	4,7%
Solde	-10 578,6	-	-12 296,2	-	-10 166,5	-	-8 410,6	-	-10 974,5	-	- 11 262	-	3%	6,5%

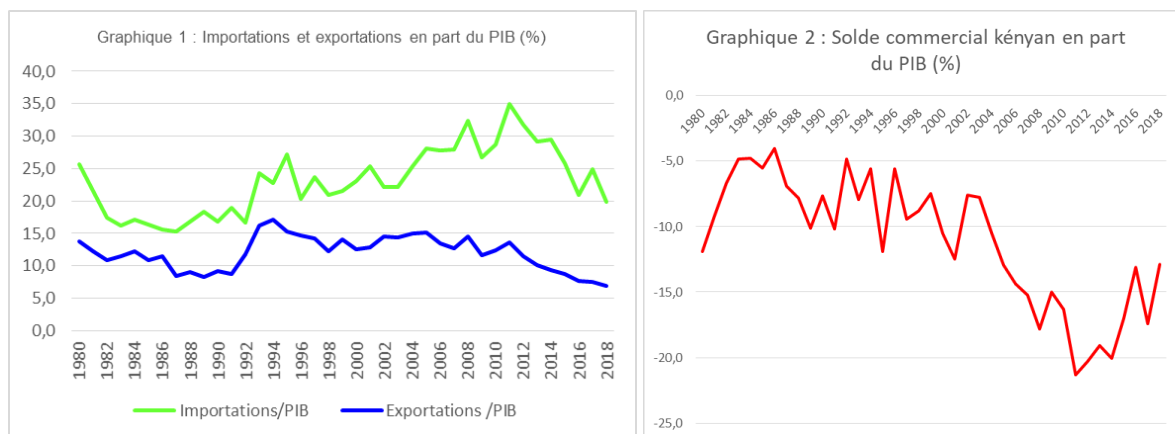
Source : KNBS 2019

Tableau n°2 : Principaux pays partenaires du Kenya entre 2000 et 2018

	2008		2017		2018	
	(MUSD)		(MUSD)		(MUSD)	
Importations totales						
1. Chine	949	8%	3777	23%	3661	21%
2. Inde	1419	12%	1648	10%	1828	10%
3. Arabie Saoudite	384	3%	1108	7%	1705	10%
4. Emirats Arabes Un	1787	15%	1338	8%	1457	8%
Exportations totales						
1. Ouganda	639	13%	598	10%	611	10%
2. Pakistan	217	4%	619	11%	586	10%
3. Etats-Unis	312	6%	457	8%	468	8%
4. Pays-Bas	399	8%	424	7%	458	8%

Source : FMI/DOTS, 2018

Graphiques n°1 et 2 : importations, exportations et du solde commercial du Kenya



Sources : FMI/DOTS, 2018